Accusé d'agression sexuelle par une journaliste, Frédéric Haziza va revenir à l'antenne de LCP

22/12/2017 à 14h33

Selon les informations de BuzzFeed qui avait révélé l'affaire, le présentateur vedette de LCP, Frédéric Haziza, va pouvoir revenir à l'antenne.

Il avait été suspendu le 21 novembre suite à la plainte d'une journaliste de LCP, Astrid de Villaines, pour agression sexuelle, pour des faits remontant à 2014. Dans la foulée, le parquet de Paris avait annoncé avoir ouvert une enquête préliminaire. La présidente de LCP, Marie-Ève Malouines, avait tout d'abord voulu maintenir Frédéric Haziza à l'antenne, lui qui anime les émissions *Question d'Info* et *Entre les lignes*. Après quelques heures d'atermoiements, LCP avait finalement décidé de le suspendre d'antenne.

La même Marie-Èves Malouines a informé les salariés, ce jeudi 21 décembre au soir, son intention de réintégrer le journaliste. Voici le mail publié par BuzzFeed :

"La direction constate qu'en l'état, juridiquement rien ne s'oppose au retour de Frédéric Haziza dans l'entreprise. Afin de garantir des conditions de travail sereines pour la journaliste qui a porté plainte, pour le journaliste qu'elle accuse, ainsi que pour l'ensemble des personnels de l'entreprise, la direction étudie avec l'avocate de LCP les mesures d'accompagnement appropriées dans le respect des règles de droit."

Selon le site, la présidente de la chaîne a pris cette

décision après avoir consulté les conclusions d'une enquête interne confiée à Philippe Le Bellec, un intervenant extérieur agréé par le ministère du travail. Celui-ci a recueilli les témoignages de 44 salariés de la chaîne et remis son rapport lundi 18 décembre. *"Monsieur Bellec ne relève aucun témoignage d'agression sexuelle mais des actes inappropriés dits 'potache' ou 'lourdingues'"*, poursuit Marie-Ève Malouines dans son mail. (…)

La Société des journalistes (SDJ) de la chaîne a fait part de son "*indignation*" face au choix de réintégration de Frédéric Haziza. Elle *"réaffirme son refus du retour de Frédéric Haziza à l'antenne et dans l'enceinte de l'entreprise jusqu'à ce que la justice se prononce*". Elle juge que le résumé de Malouines "*ne reflète pas le malaise profond ressenti par la rédaction*". (…)

www.marianne.net